

Senhor.

C 936-63



Concedida por mais hum anno.

P. P. em 01.º de Setembro de 1834

J B D

O abaixo assignado, Professor de Pintura Historica da Academia das Bellas-Artes, em consequencia de producimentos phisicos, que lhe impossibilitavam o exercicio das funcções do seu cargo, obteve do Governo de Vossa Magestade Imperial em 15 de Julho de 1834, humma licença por tres annos com o fim de restabelecer a sua saude na cidade de Paris, em Franca; Mas Senhor está o prazo de tres annos a findar-se em Julho do corrente anno, sem que o supplicante haja adquirido as necessarias melhoras que lhe permitirão volver para o exercicio do seu emprego. Do documento medico junto deprehenderá Vossa Magestade Imperial, que a cura definitiva do supplicante ha inda de mistar mais prolongado prazo, e bem assim a total impossibilidade, em que labora o supplicante de empreender humma longa viagem de mar.

Pede por isso o abaixo assignado a Vossa Magestade Imperial a prolongação da
mesma

mesma licença por espaço de mais dois an-
no, prazo calculado indispensavel para
o seu perfeito restabelecimento.

P. a Vossa Ma-
gestade Imperial de
Digne conceder a licença
implorada.

J. B. Desbretz.

C. P. M.



0936-63

4

Je Soumigné, docteur en médecine de
la faculté de Paris, membre de la Société
anatomique et de l'institut historique,
ancien chirurgien interne des hospices et
hôpitaux civils de Paris, etc.: professeur de
physiologie à l'École Centrale, etc.:

Certifie que Monsieur Debret
Jean Baptiste, âgé de 66 ans - peintre -
membre de l'institut de France etc. etc.
professeur à l'Académie de Rio-Janeiro, etc.
demeurant rue St. Honoré no 562 -

est affecté 1^o d'une hydrocèle de la
tunique vaginale du ~~testicule~~ testicule droit,
hydrocèle dont le développement n'est pas anec-
dotable pour réclamer l'opération plus tard
nécessaire, toute fois cette infirmité rend aujourd'hui
la marche pénible et douloureuse.

2^o M^r Debret est affecté d'un
rhumatisme qui a pour siège l'articulation tibio-
tarsienne droite, avec gonflement des ténus
fibres voisins. la même jambe a éprouvé, il
y a environ deux ans (un coup de fouet)
rupture du tendon du muscle plantaire grêle -
ce qui a laissé une faiblesse très grande dans
le membre, souvent accompagnée de douleurs
intermittentes.

BRASIL
NACIONAL

BRASIL
NACIONAL

Toutes les affections graves, compliquées
par l'âge et contractées par M^r. Debret
pendant son séjour au Brésil;
motivent le jugement suivant:

M^r. Debret est dans
l'impossibilité absolue d'entreprendre
un long voyage, principalement un
voyage d'outre mer. Le séjour dans
son pays natal lui est indispensable et
cette condition seulement peut permettre
d'espérer le retour de sa santé

en foi de quoi, j'ai de l'honneur le présent
Certificat, pour valoir ce que de raison

Paris le 10 mai 1834

Caffé

Rue de province, 63
Cité d'Antin no 3.

En pour certification de la signature
de M^r. Caffé apposée ci dessus.

Paris le 23. Mai 1834.

Le Com^r & docteur Dagot
de la chaussée d'Antin.

Doyenné



Et déposé au bureau de l'Impression de la Préfecture de la Seine le 26 de
à l'assignation de l'Impression de la Préfecture de la Seine le 26 de
May 1834.

Joseph-Augustin de Roche